

Édito

Ce bulletin d'information vous présente des statistiques exclusives sur la garantie des salaires et les activités de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Les données proviennent du système d'information décisionnel de la Délégation Unédic AGS. Les évolutions chiffrées sont indiquées sur 12 mois glissants, ce qui consiste ici à comparer les données sur les 12 mois arrêtés à la fin du 1^{er} trimestre et du 2^e trimestre 2018 à celles des 12 mois précédents.

Baisse significative du nombre d'affaires AGS ouvertes

Amorcée en 2016, la baisse du nombre de défaillances d'entreprises se poursuit. Les derniers chiffres publiés par la Banque de France font état de 53 095 faillites sur les 12 mois arrêtés à fin mars 2018, soit un nombre en diminution de -7,1% par rapport à celui arrêté à fin mars 2017. Point négatif, les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire recueillent 17 défaillances de plus sur un an.

Les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS évoluent de façon concomitante. Leur nombre total du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 diminue de -7,8% par rapport à celui enregistré sur les 12 mois précédents. Ce recul concerne la quasi-totalité des tranches d'effectifs, à l'exception de celle de 100 salariés et plus.

Un montant des avances proche de ses niveaux d'avant-crise

Le nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS et le montant des avances se replient toujours fortement. Ce dernier se place sur les 12 derniers mois à un niveau similaire à celui constaté en 2008.

Suite au Conseil d'administration de l'AGS qui s'est tenu le 27 juin 2018, le taux de cotisation demeure inchangé à 0,15%.

Thierry Méteyé

Directeur national de la Délégation Unédic AGS

Avertissement – Modification d'indicateur

Le mode de dénombrement des nouvelles affaires AGS évolue afin de prendre en compte, pour une même entreprise, la possibilité d'entrer plusieurs fois en procédure collective avec une éventuelle sollicitation de l'AGS à chaque fois. La notion d'affaire ouverte au titre de la garantie AGS (cf. définition en page 2) remplace celle d'affaire créée, avec laquelle une entreprise ne pouvait être comptabilisée qu'une seule fois.

Dépenses & encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018



1 465,6 M€ -9,4%

Avances



645,7 M€ -7,5%

Récupérations



188 850 -7,9%

Bénéficiaires

Affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018



21 932 -7,8%

Affaires AGS ouvertes

Cotisations

sur 12 mois glissants : du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018



Montant des cotisations

892,0 M€

Taux de cotisation

0,15%

(depuis le 1^{er} juillet 2017)

Procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018



996

Sauvegardes

-20,9%

Affaires AGS ouvertes

21 932

Affaires AGS ouvertes

Caractéristiques & évolution des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

	2 ^e trimestre 2018			Total	Sur les 12 derniers mois	
	Avril	Mai	Juin		Cumul	Evolution annuelle
Nombre total d'affaires ouvertes	1 868	1 678	1 878	5 424	21 932	-7,8%
Répartition par type de jugement d'ouverture						
- Liquidation judiciaire	1 163	1 069	1 182	3 414	13 802	-6,6%
- Redressement judiciaire	686	590	677	1 953	7 817	-9,5%
- Sauvegarde	19	19	19	57	313	-13,1%

Nombre d'affaires ouvertes selon l'effectif au jugement d'ouverture sur les 12 derniers mois

Légère hausse du nombre d'affaires ouvertes de 100 salariés et plus

	Nbre	%	Evolution annuelle
1 à 2 salariés	10 752	49,0%	↓
3 à 9 salariés	8 270	37,7%	↓
10 à 19 salariés	1 754	8,0%	↓
20 à 49 salariés	847	3,9%	↓
50 à 99 salariés	188	0,9%	↓
100 salariés et +	121	0,5%	↑

86,7% des affaires ouvertes du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 se rapportent à des entreprises de moins de 10 salariés et seulement 1,4% à des sociétés de 50 salariés et plus.

A noter que le nombre d'affaires ouvertes baisse dans quasiment toutes les tranches d'effectifs : seules les affaires ouvertes pour des entreprises de 100 salariés et plus sont en hausse, avec 121 affaires contre 118 sur la période précédente.

Définition. Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur une période correspond au nombre d'affaires avec une première demande d'avance saisie sur la période (indépendamment de la date de jugement d'ouverture qui peut être antérieure à la période étudiée).

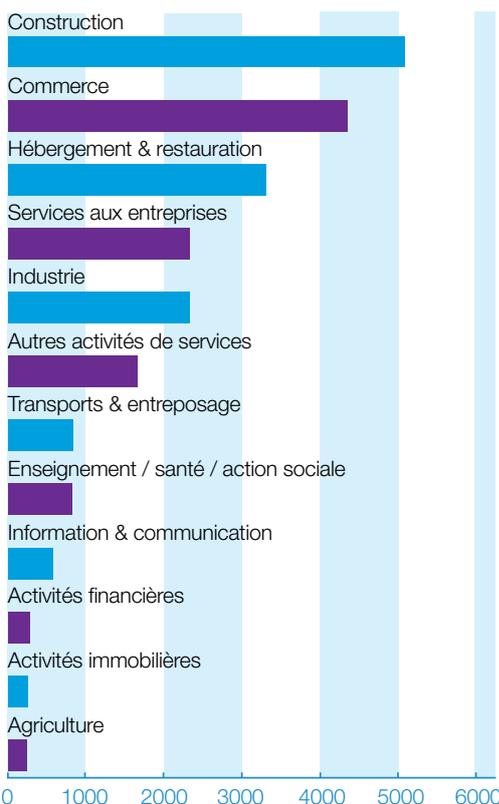
Le dénombrement s'effectue par jugement d'ouverture : une entreprise (identifiée par un numéro SIREN) avec deux jugements d'ouverture (par exemple lorsqu'un plan de continuation intervient entre un redressement et une liquidation judiciaire) peut être potentiellement comptabilisée deux fois et sur deux périodes différentes.

Faits marquants

Des affaires ouvertes en net repli

Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur les 12 mois arrêtés à la fin du 2^e trimestre 2018 est en baisse significative : -7,8% par rapport aux 12 mois précédents (après -10,6% et -8,8% sur les 12 mois arrêtés respectivement à la fin du 1^{er} trimestre 2018 et du 4^e trimestre 2017).

Ce recul est en proportion plus marqué pour les affaires avec un jugement d'ouverture (JO) en sauvegarde : leur diminution est supérieure de 3,6 points à celle des affaires avec un JO en redressement judiciaire et de 6,5 points à celle des affaires avec un JO en liquidation judiciaire.



Nombre d'affaires ouvertes par secteur d'activité sur les 12 derniers mois

Baisse du nombre d'affaires ouvertes dans les principaux secteurs

La construction est le secteur le plus présent dans les affaires ouvertes du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (23,1% du total), suivie par le commerce (19,7%).

Fait notable, le nombre d'affaires ouvertes croît dans les activités financières (+5,3%) et dans l'enseignement, santé, action sociale (+3,5%). Tous les autres secteurs affichent une baisse : elle est proportionnellement la plus forte dans l'agriculture (-14,7%) et la construction (-12,3%).

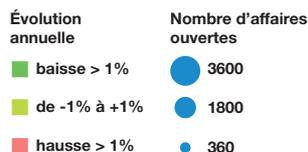
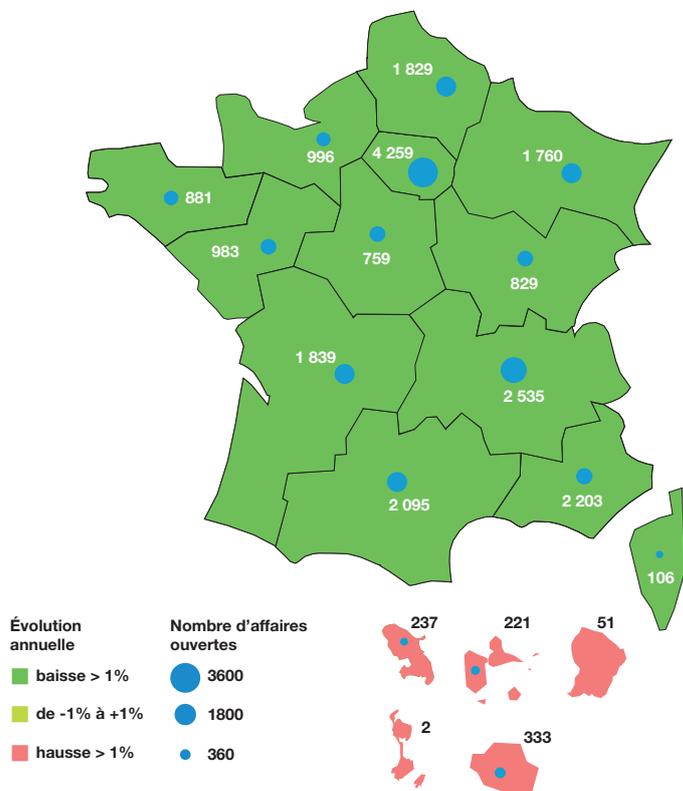
Cartographie régionale

Nombre d'affaires ouvertes par région sur les 12 derniers mois

De par son tissu économique, l'Île-de-France est la région où le nombre d'affaires ouvertes du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 est le plus élevé. Suivent les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Ces affaires diminuent sur la période dans toutes les régions de France métropolitaine, mais augmentent en Guadeloupe (+25,6%), en Guyane (+24,4%), à la Martinique (+10,7%), à la Réunion (+5,4%) et à Saint-Pierre-et-Miquelon (où l'on compte 2 affaires contre 1 sur les 12 mois précédents).

En outre, la part des affaires ouvertes avec un jugement d'ouverture en liquidation judiciaire est, sauf pour la Corse, supérieure ou égale à 50%.

A noter que dans les affaires ouvertes du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, 14 se réfèrent à des faillites transnationales (soit 15 de moins que sur les 12 mois précédents).



Salariés

188 850
Bénéficiaires

Évolution du nombre de salariés bénéficiaires et du nombre de licenciements

Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS

Un nombre de bénéficiaires toujours en repli

Sur les 12 derniers mois

Cumul	Evolution annuelle
188 850	-7,9%

Définition. Le nombre de bénéficiaires correspond au nombre de salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence.

Amorcée à la fin du 4^e trimestre 2014, la baisse du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit : -7,9% au 30 juin 2018.

Nombre de licenciements dans les affaires AGS

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Cumul	Evolution annuelle
82 840	-10,0%

Définition. Le nombre de licenciements correspond au nombre de salariés avec une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Avertissement. Données arrêtées au 30 juin 2018 : les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêtés des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en diminution de -10,0% sur les 12 mois arrêtés à fin mars 2018.

Procédures de sauvegarde

Évolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes

2 ^e trimestre 2018				Sur les 12 derniers mois	
Avril	Mai	Juin	Total	Cumul	Evolution annuelle
113	58	50	221	996	-20,9%

Avertissement. Données arrêtées au 30 juin 2018 : ces statistiques sont susceptibles d'évoluer légèrement en raison de la date de publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe qui peut être postérieure à la date d'arrêtés des données.

Faits marquants

Poursuite de la baisse du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Amorcée à la fin du 2^e trimestre 2015, la baisse du nombre de nouvelles sauvegardes sur 12 mois glissants perdure et s'accroît de façon très nette : -20,9% à fin juin 2018 (contre -17,2% à fin mars 2018 et -8,1% à fin décembre 2017).

Les régions cumulant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures de sauvegarde du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 sont la Nouvelle-Aquitaine avec 16,9% des procédures, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 15,2% et l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 14,1%.

Évolution des affaires AGS ouvertes de 50 salariés et plus au 1^{er} semestre 2018

Champ. Les affaires transnationales sont exclues de l'analyse.

Alors que la tendance est à la baisse des défaillances d'entreprises, les faillites relatives aux sociétés les plus importantes repartent à la hausse. En glissement annuel, la Banque de France pointe notamment 17 défaillances de plus pour les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire sur les 12 mois arrêtés à fin mars 2018. Ce phénomène se retrouve dans le nombre d'affaires AGS ouvertes de 50 salariés et plus au 1^{er} semestre 2018.

Évolution globale

Augmentation du nombre d'affaires AGS ouvertes de 50 salariés et plus

Alors que le nombre d'affaires AGS ouvertes pour des entreprises de 1 à 49 salariés diminue de -8,4% entre le 1^{er} semestre 2017 et le 1^{er} semestre 2018, celui relatif à des sociétés de 50 salariés et plus augmente de +6,2%, soit 9 unités de plus. Les entreprises de 50 salariés et plus représentent une faible part des affaires AGS ouvertes, 1,4% sur le 1^{er} semestre 2018, mais un accroissement de leur nombre a un impact sur le régime de garantie de par les effectifs salariés concernés.

Cette hausse résulte essentiellement d'une augmentation des affaires ouvertes de 100 à 249 salariés qui passent de 41 au 1^{er} semestre 2017 à 51 au 1^{er} semestre 2018. Les nouveaux dossiers de 50 à 99 salariés s'accroissent très légèrement (+2 unités) alors que ceux de 500 salariés et plus reculent. Si les affaires ouvertes de 250 à 499 salariés sont en nombre identique sur les deux périodes, elles touchent près de 450 salariés en plus au 1^{er} semestre 2018. Globalement, le nombre de salariés concernés par ces nouvelles affaires de 50 salariés et plus s'accroît de +9,4% sur les 6 premiers mois de l'année 2018, soit une hausse de pratiquement 2 000 personnes.

A noter

Un poids important dans les avances

Au 30 juin 2018, les dossiers de 50 salariés et plus concentrent 20,4% des avances effectuées à cette date pour l'ensemble des affaires ouvertes au 1^{er} semestre 2018. Ce poids s'intensifie par rapport à celui constaté un an plus tôt (moins de 20%).

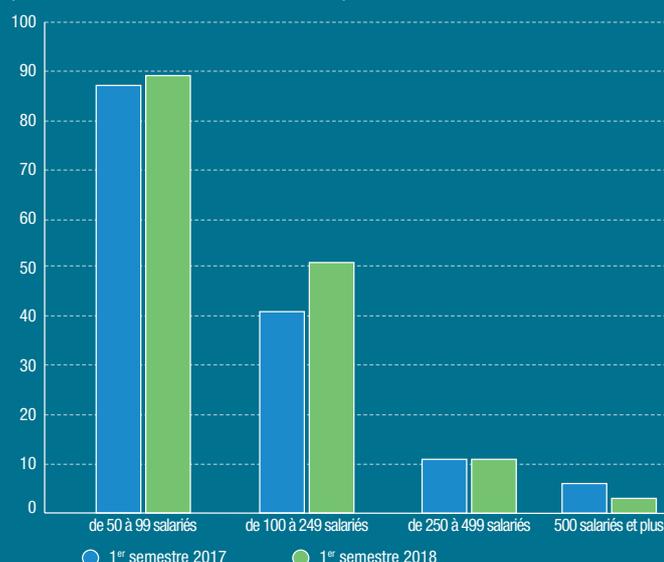
Évolution par région et secteur

Hausse marquée dans l'hébergement et restauration

L'Île-de-France arrive nettement en tête avec près de 30% des affaires ouvertes de 50 salariés et plus au 1^{er} semestre 2018. Les Hauts-de-France connaissent la hausse la plus conséquente au regard du 1^{er} semestre 2017, avec 7 dossiers en plus, principalement de 50 à 99 salariés.

L'industrie est le secteur le plus représenté dans les affaires ouvertes de 50 salariés et plus au 1^{er} semestre 2018. Il enregistre même la plus forte hausse par rapport au 1^{er} semestre 2017, avec 8 dossiers en plus, à égalité avec l'hébergement et restauration. Ce dernier connaît la plus forte augmentation dans la tranche de 100 à 249 salariés, avec 4 affaires supplémentaires.

Évolution du nombre d'affaires AGS ouvertes de 50 salariés et plus (1^{er} semestre 2018 / 1^{er} semestre 2017)



Évolution du nombre d'affaires AGS ouvertes de 50 salariés et plus par région (1^{er} semestre 2018 / 1^{er} semestre 2017)

